



RÉSEAU INTERNATIONALE DES VILLES DE LA TERRE CRUE

Préambule – L'Association Nationale « Città della Terra Cruda » naît en 2001, comme une alliance entre les villes qui reconnaissent la valeur des architectures et des établissements en terre crue – des composantes du paysage qui caractérise leur territoire – comme une base pour un modèle de développement alternatif et soutenable.

Références – L'Association Nationale « Città della Terra Cruda », par ses organes, le Comité Scientifique et Technique, le Centre de Documentation de Samassi, le LAB Terra (Université) de Cagliari, le CED TERRA de Casalnuovo, le Laboratoire des Arts de la Terre de Serrenti, le Centre de Documentation de Novi Ligure, offre de l'assistance technique sur le travail de bâtiment, la connaissance et la tutelle du paysage, la formation et la participation aux financements internationaux. (Dans le site www.terracruda.org, section « Portfolio », on trouvera le rapport des travaux développés par l'Association).

L'Association adhère au document international « Abitare la terra », finalisé au « droit de construire en terre crue », organisé en 2010 par CRATerre, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et par des nombreuses institutions et personnalités qui soutiennent l'architecture de terre dans le monde.

LE MANIFESTE

Adhérer au Réseau Internationale des Ville de la Terre Crue signifie :

Appuyer, par le Communautés locales, l'identification des architectures et des établissements en terre crue comme l'expression des identités, des valeurs et des connaissances sur lesquelles fonder les bases de son développement soutenable, attentif à la qualité des choix de l'établissement et du paysage ;

Renforcer les initiatives et les activités de recherche scientifique et les expérimentations finalisées à la récupération des savoirs et des cultures matérielles pour actualiser et relancer, dans le processus constructif, l'utilisation de la terre crue – et d'autres matériaux et techniques locales - en renouvelant les traditions culturelles, technologiques, artistiques et historiques ;

Encourager la diffusion des savoirs manufacturiers et des professions liées à l'architecture en terre crue, comme des éléments irremplaçables dans le système des relations civiles et pour la requalification sociale des villes et des campagnes, même encourageant des nouvelles formes de volontariat, de associationnisme productif et d'échange ;

Soutenir, parmi les Villes de la Terre Crue, l'aide réciproque et l'intégration pour donner des réponses valides aux exigences de la population et des entreprises, même avec l'échange direct et privilégié entre les municipalités adhérentes ; favoriser, de plus, parmi les membres, la création d'un réseau utile pour proposer l'Association comme un interlocutoire reconnu à l'égard des institutions nationales et internationales afin de trouver des ressources économiques et stimuler la réalisation d'objectifs partagés ;

S'engager à créer un network de connaissances (culture, styles de vie) focalisé sur le monde de l'architecture en terre crue, pour stimuler le développement d'un tourisme responsable qui mette en relation entre elles les communautés qui adhèrent.